

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 décembre 2015 - Convocation du 09 décembre 2015

L'an deux mille quinze le dix-huit décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Brouzet les Quissac s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence du Maire Laurent ALBEROLA.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Présents : MM. ALBEROLA Laurent – CAZALIS Didier – SCHMITTER Cédric – et Mmes CHASSAING Géraldine - GUENIOU Patricia – VIDAL Ingrid

Absents: MME VIDAL Sandrine donne procuration à Patricia GUENIOU, Dominique LOUETTE donne procuration à Ingrid VIDAL et MM. Laurent GAUBIAC donne procuration à Géraldine CHASSAING et Jérémy GOUMENT

Secrétaire de séance : Mme Géraldine CHASSAING

Début de séance : 19h40

Approbation séance du 23 octobre 2015 :.....

Le maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 23 octobre 2015. Modification à faire sur le secrétaire de séance M. Laurent GAUBIAC et la présence de M. Jérémy GOUMENT. Les modifications faites, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la séance du 23 octobre 2015.

Approbation séance du 30 novembre 2015 :.....

Le maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 30 novembre 2015. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la séance du 30 novembre 2015.

Point Financier.....

Monsieur le Maire donne lecture des comptes administratifs provisoires et de l'analyse correspondante. Il précise également que les recettes seront bien supérieures à celles prévues au budget, et les dépenses seront inférieures à celles prévues au budget.

Création de poste.....

Monsieur le Maire rappelle que lors du précédent conseil un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe emploi permanent à temps non complet 28h hebdomadaires a été créé.

Une personne est intéressée mais en qualité d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe emploi permanent à temps non complet 28h hebdomadaires. Monsieur le Maire précise que seulement un poste sera pourvu, les autres seront supprimés ensuite.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à 6 voix pour (Laurent ALBEROLA, Didier CAZALIS, Cédric SCHMITTER, Patricia GUENIOU, Dominique LOUETTE et Sandrine VIDAL) et 3 abstentions (Laurent GAUBIAC, Géraldine CHASSAING et Ingrid VIDAL) la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe emploi permanent à temps non complet 28h hebdomadaires.



DEPARTEMENT DU GARD

MAIRIE

30260

BROUZET LES BAINS

Questions diverses :

- DETR : dossier de demande de subvention. Porter à l'ordre du jour du prochain conseil.
- Repas des aînés : Faire la décoration avec des végétaux
- M. Cédric SCHMITTER demande deux bancs devant le cimetière, ou plus. Une plaque « Liberté, Égalité, Fraternité » sur le mur de la mairie.

Séance levée à 20h38

Les conseillers

Le Maire,

Laurent ALBEROLA

